

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le quinze novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Lionel PEYRELONG -

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MOREL - Jean-Baptiste SANGLARD

SECRETARE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : Augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs communaux au 1^{er} janvier 2024 selon les tableaux suivants :

Tarifs eau

	Prix actuel	Augmentation en euros	Tarifs 2024
Abonnement eau	60.00 €/an	10.00 €	70.00 €/an
Forfait entretien compteur	15.00 €/an	5 €	20.00 €/an
Consommation de 0 à 100 m3	0.75 €/m3	0.10 €	0.85 €/m3
Consommation de 101 m3 à 300 m3	0.55 €/m3	0.10 €	0.65 €/m3
Consommation plus de 300m3	0.40 €/m3	0.10 €	0.50 €/m3

Tarifs assainissement

	Prix actuel	Augmentation en euros	Tarifs 2023
Abonnement assainissement collectif	60.00 €/an	10.00 €	70.00 €/an

Fait et délibéré en Mairie
le 24 novembre 2023
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20231128-23_11_002-DE
Reçu le 28/11/2023